



## **VERS UN AVENIR DU TRAVAIL PROPICE À UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE**

### **Déclaration du groupement Global Unions à l'occasion des réunions annuelles de 2018 du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale**

**Bali, 12-14 octobre 2018**

#### ***Introduction***

1. C'est un monde du travail radicalement différent qui se profile à l'horizon, transformé par l'automatisation, la numérisation, le changement climatique et l'évolution des marchés du travail. Les choix politiques peuvent contrôler ces forces et conduire le monde vers le développement durable. À court terme, nous observons une croissance économique mondiale hésitante et inégale, dans un contexte de conflit croissant autour du commerce. Certaines économies de marché émergentes sont entrées dans des crises qui placent les habitants de ces pays dans une profonde difficulté et risquent de créer de l'instabilité et d'entraîner des pertes d'emploi dans l'ensemble de l'économie mondiale. Le groupement Global Unions<sup>1</sup> exhorte les IFI à valoriser les politiques destinées à éviter la crise et à construire un avenir du travail meilleur. Il est possible d'atteindre l'objectif du travail décent en favorisant la création d'emplois, le respect des droits fondamentaux des travailleurs/euses, les salaires minimums, la protection sociale, la réduction des inégalités et le dialogue social. Cette déclaration lance un appel aux IFI pour qu'elles contribuent à éviter une crise financière due au manque de réglementation, à l'augmentation de la dette souveraine, à l'érosion de la base d'imposition et aux économies inégalitaires. Le paradigme du libre-échange, qui a privilégié avant tout les investisseurs, a provoqué des dégâts généralisés qui attisent la flamme nationaliste. Les IFI devraient proposer une autre façon de progresser, qui repose sur la justice, la durabilité et les emplois de qualité.

2. Dans cette déclaration, le groupement Global Unions recommande de définir plus précisément les activités des IFI, en anticipant et en accompagnant les changements qui vont s'opérer dans le monde du travail. Les IFI peuvent promouvoir et investir dans une transition juste pour les travailleurs qui subissent les effets négatifs du climat et de la technologie. Le FMI peut témoigner de sa bonne volonté et de son adaptabilité en

---

<sup>1</sup> Le groupement Global Unions se compose de la Confédération syndicale internationale (CSI) – qui compte 207 millions de membres dans 163 pays –, des Fédérations syndicales internationales (FSI) – qui représentent leurs secteurs respectifs à l'échelon international (IBB, IE, IAEA, FIJ, IndustriALL, ITF, UITA, ISP et UNI) – et de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC).

adoptant un cadre stratégique qui soutient la protection sociale universelle. L'application de la mesure de sauvegarde du travail de la Banque mondiale encouragera la concrétisation des normes internationales du travail en cours d'élaboration. La Banque mondiale devrait continuer dans cette direction et mettre de côté les propositions contre-productives du *Rapport sur le développement dans le monde 2019*, qui préconisent des mesures de déréglementation qui n'ont pas fait leurs preuves, ainsi qu'un impôt régressif. Le groupement Global Unions est favorable à ce qu'une meilleure attention soit accordée au capital humain et souhaite qu'elle aille de pair avec des conseils politiques qui promeuvent les protections de travailleurs et la productivité.

### ***Augmentation de l'instabilité dans les économies émergentes et en développement***

3. Les crises économiques majeures survenues récemment dans deux pays du G20 – L'Argentine et la Turquie – confirment les appréhensions exprimées dans les *Perspectives de l'économie mondiale du FMI* en avril 2018 à l'égard des fortes pressions financières qui risquaient de peser sur les économies de marché émergentes. Ces deux pays ont assisté à l'effondrement de leur monnaie nationale, à de considérables sorties de capitaux et à une inflation élevée, jusqu'à ce que leur gouvernement prenne des mesures extraordinaires pour stabiliser l'économie, consistant dans le cas de l'Argentine à négocier un accord de prêt de 50 milliards USD avec le FMI. Les analyses réalisées par les IFI sur les causes de ces crises portent sur l'impact du resserrement de la politique monétaire mise en place aux États-Unis et les importants déficits budgétaires et commerciaux, dus en partie au faible prix des marchandises sur une période prolongée. Toutefois, la mise en œuvre d'une réponse politique classique du FMI, basée sur l'augmentation des taux d'intérêt à des niveaux historiques et sur l'application d'un programme d'austérité budgétaire, n'a fait qu'aggraver l'état de l'économie argentine depuis qu'elle a reçu son prêt du FMI, au mois de juin.

4. D'autres grandes économies de marché émergentes, telles que le Brésil, le Pakistan et l'Afrique du Sud, rencontrent de plus en plus de difficultés compte tenu des pressions externes qui engendrent un ralentissement économique ou une récession, et la hausse du chômage et de l'instabilité, ce qui pourrait affecter toute l'économie mondiale. Un facteur important accentue les crises qui sévissent en Argentine et en Turquie, et il pourrait s'étendre à d'autres pays: il s'agit du fait qu'une proportion considérable des dettes, aussi bien privées que publiques, ont été contractées en devises étrangères. Dans le cas de l'Argentine, une partie de la dette étrangère insoutenable résulte de la décision du gouvernement, en 2015, d'offrir une compensation pour faire face aux «fonds voutour» qui avaient précédemment refusé les dispositions de restructuration de la dette négociées par les gouvernements et acceptées par la grande majorité des créanciers. Ces accords ont fait suite à l'effondrement économique de l'Argentine en 2001 et au défaut de paiement de la dette souveraine. Aux États-Unis, l'augmentation des taux d'intérêt et la stimulation économique issues des réductions d'impôts financées par le déficit au profit des entreprises et des particuliers ayant un revenu élevé, ont entraîné une hausse du dollar et augmenté le niveau de la dette des emprunteurs des économies émergentes.

5. Les charges de dettes qui s'alourdissent font également obstacle à la croissance des pays à faible revenu. D'après les analyses du FMI, seize pays d'Afrique subsaharienne, qui représentent un tiers de l'ensemble de la région, risquent de se retrouver dans une

situation de surendettement ou s'y trouvent déjà. Une des causes principales de ce phénomène réside dans le fait que la plupart des dettes récemment contractées dans ces pays l'ont été en devises étrangères, à des taux d'intérêt commerciaux accordés par de grandes banques privées ou des entités publiques. Certains de ces pays à faible revenu qui sont endettés ont sollicité le FMI dernièrement pour obtenir un sauvetage financier. Deux décennies après la première Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, une nouvelle crise multilatérale de la dette menace dans plusieurs régions en développement en raison des pratiques de prêt irresponsables du secteur financier privé et de certaines agences gérées par l'État.

6. Outre le resserrement de la politique monétaire, les sorties de capitaux et l'augmentation des niveaux de la dette, la guerre commerciale entre les États-Unis et plusieurs autres pays va porter préjudice à l'économie de nombreux pays. Ils livrent cette guerre commerciale sans se soucier des inquiétudes légitimes des travailleurs et des populations locales de ces pays au sujet des accords commerciaux, qui n'ont pas protégé les droits des travailleurs et ont donné une importance disproportionnée aux intérêts des investisseurs. Le groupement Global Unions est également très préoccupé par la suppression, dans certains pays, des cadres réglementaires du secteur financier mis en place pour prévenir les abus qui ont conduit à la crise financière mondiale il y a dix ans. De récents exemples de pratiques irresponsables et prédatrices appliquées par les institutions financières témoignent de la nécessité d'élargir et de renforcer la réglementation du secteur financier par le biais de la coopération internationale – au lieu de l'affaiblir.

### ***Pour une prospérité et un développement partagés dans un monde du travail en mutation***

7. La publication de l'édition de 2019 du *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale, consacrée à la «nouvelle nature du travail», est prévue en octobre. Le groupement Global Unions a fait part de sa vive inquiétude au sujet des versions provisoires de ce rapport, compte tenu de leur forte hostilité vis-à-vis des salaires minimums, de la protection de l'emploi et de toute autre forme de réglementation du travail. Il y est essentiellement recommandé de supprimer les contributions des entreprises aux pensions de vieillesse et à d'autres types de protection sociale et de transférer la charge financière sur les travailleurs et l'État, ce dernier étant largement financé par un impôt sur la consommation régressif. Les dernières versions affichent quelques améliorations mais comportent toujours des assertions discutables qui minimisent l'impact de la numérisation sur la main-d'œuvre mondiale, affirment que les inégalités de revenus diminuent et soutiennent que les réglementations des entreprises sont la principale cause de l'économie informelle.

8. Dans certains cas, le *Rapport sur le développement dans le monde* contredit lui-même certaines de ses affirmations, par exemple lorsqu'il indique que la proportion du travail dans le revenu national a diminué dans la plupart des pays et que l'économie informelle n'a pas diminué en dépit de l'important affaiblissement des réglementations des entreprises. Le mouvement syndical aurait apprécié que la Banque mondiale participe sérieusement au débat sur l'avenir du travail pour aider à lutter contre les niveaux inacceptables d'inégalité, l'économie informelle et le manque de protection

sociale, et contre les impacts des nouvelles technologies et du changement climatique. Malheureusement, le Rapport de 2019 ne répond pas à cette attente.

9. La Banque mondiale devrait mettre fin à son association avec le rapport *Doing Business*, qui prône une diminution de la réglementation et de l'imposition des entreprises, en adoptant un système de classement basé sur le transfert des méthodologies et une analyse des données qui reflètent quelques préoccupations limitées de la part des entreprises. Ce système de classement des pays est en soi extrêmement simpliste et peu propice à l'élaboration sérieuse et démocratique de politiques. Depuis qu'il existe, le rapport *Doing Business*, inspiré par «l'indice de liberté économique» du lobby américain Heritage Foundation, fait l'objet de critiques raisonnées au niveau interne et externe. Cet outil sommaire favorable à une déréglementation radicale ne figure plus dans la liste des publications de la Banque mondiale.

### **Réexamen des politiques qui aggravent les inégalités**

10. Les troubles qui ont agité des pays tels que la Jordanie, Haïti, la Tunisie, l'Égypte, le Sri Lanka, l'Iran et le Nicaragua témoignent une fois de plus des lourdes conséquences de l'austérité imposée par les conditionnalités et les recommandations politiques du FMI. Le FMI doit entreprendre une réévaluation complète des mesures d'austérité budgétaire qu'il approuve. Le groupement Global Unions soutient une utilisation approfondie des directives du FMI sur les inégalités économiques et les inégalités entre hommes et femmes à l'intention de son personnel, ce qui consiste à prendre en considération des séries de mesures politiques alternatives lorsque les politiques recommandées ou exigées sont de nature à accroître les inégalités. Dans ce contexte, les recommandations politiques et les conditionnalités devraient être systématiquement analysées pour en déterminer les effets distributifs.

11. Le personnel du FMI chargé de la recherche a établi des liens entre l'affaiblissement des institutions du marché du travail et les inégalités de revenus. Néanmoins, le FMI continue de s'opposer ouvertement au rétablissement de la négociation collective sectorielle en Grèce et de demander une plus grande souplesse du marché du travail. Un groupe d'experts créé dans le cadre du Mémorandum d'accord de 2015 a recommandé un retour à la négociation collective sectorielle, qui avait été suspendu assez tôt dans le programme du FMI, de la Banque centrale européenne et de la Commission européenne. La position du FMI contre la négociation sectorielle en Grèce et ailleurs devrait être réétudiée au regard de l'intérêt que porte le FMI aux effets distributifs et à la croissance inclusive. Il a été démontré que la négociation collective sectorielle réduit les disparités salariales, favorise la croissance inclusive et stimule la reprise économique.

12. Les recommandations qui fragilisent les réglementations du marché du travail, portant notamment sur les salaires minimums et un certain degré de sécurité de l'emploi, apparaissent fréquemment dans les conseils politiques que le FMI prodigue aux pays, alors qu'il est clairement prouvé que leur affaiblissement contribue fortement à l'augmentation de la pauvreté et à l'inégalité des revenus. Un récent document de travail du FMI (*Employment Protection Deregulation and Labor Shares in Advanced Economies*) a constaté qu'il existait un lien solide entre la déréglementation du marché du travail et la diminution de la part de travail dans les revenus nationaux depuis le début des années

1990. Le FMI promeut fréquemment l'approche de la déréglementation concernant les mesures qui protègent les intérêts des travailleurs, ce qui est en contradiction directe avec sa volonté affichée de soutenir des politiques qui inversent la tendance à la hausse de l'inégalité des revenus.

13. Les accords de prêt et les conseils politiques du FMI prévoient souvent des dispositions visant à freiner les dépenses sociales, ce qui suscite une multitude de protestations des citoyens à l'égard des recommandations et des conditions de prêt du FMI. Comme l'a confirmé un rapport du Bureau indépendant d'évaluation du FMI en 2017, les conseils que donnait le FMI sur les dépenses sociales étaient généralement plus motivés par la priorité de réaliser des économies budgétaires à court terme que par la volonté de garantir une protection sociale complète à la population du pays. Le Bureau indépendant d'évaluation a également observé que cette position plaçait potentiellement le FMI en contradiction avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies pour 2030. En réaction, en janvier 2018 le FMI a amorcé un processus de révision de sa «vision institutionnelle» sur la protection sociale, dans le but de définir un nouveau cadre stratégique en 2019. La CSI a formulé des recommandations sur les changements que le FMI devrait mettre en place afin de garantir son soutien en faveur de la protection sociale pour tous et toutes, et elle exhorte le FMI à cesser immédiatement de s'opposer aux programmes élaborés dans les pays membres pour assurer une couverture universelle au lieu d'une couverture étroitement ciblée.

### ***Solutions holistiques à la fragilité en privilégiant l'investissement public et les emplois de qualité***

14. «Fragilité, conflits et violence» est un thème prioritaire de l'Association internationale de développement de la Banque mondiale (IDA) qui s'inscrit dans le cadre de la 18<sup>e</sup> reconstitution des ressources de l'IDA (IDA18), tout comme le guichet de promotion du secteur privé, qui permet d'acheminer les ressources de l'IDA vers les activités de la SFI et de la MIGA avec le secteur privé. Ensuite, la stratégie du guichet de promotion du secteur privé est axée sur les pays fragiles ou touchés par un conflit, dans lesquels le niveau de risque élevé peut dissuader les acteurs privés et les institutions financières de développement d'investir. Le groupement Global Unions demande à la Banque mondiale de faire preuve de prudence lors de la mise en œuvre du guichet de promotion du secteur privé, plus précisément dans les zones fragiles ou touchées par un conflit, où les capacités limitées des États et d'autres facteurs peuvent se traduire par un pouvoir déséquilibré entre les entreprises privées et les gouvernements. Les investissements publics qui constituent les fondations de la paix et de la croissance économique devraient rester l'objectif central de l'IDA, notamment en ce qui concerne les infrastructures, l'économie des soins, les socles de protection sociale et le renforcement des institutions gouvernementales.

15. Le travail décent revêt une importance capitale dans les pays fragiles ou touchés par un conflit. Il convient d'accorder une attention particulière à la qualité des emplois créés dans les secteurs public et privé avec le soutien de la Banque mondiale, et à l'impact des conseils politiques globaux sur le travail décent. Le cadre 2016 du Groupe des emplois pour les situations fragiles et de conflit a pris en compte «la dimension des emplois et de

la fragilité» pour examiner explicitement les conséquences des conseils politiques, comme la réforme des entreprises publiques.

16. Pour commencer, les sauvegardes environnementales et sociales de la Banque mondiale devraient être rigoureusement appliquées dans les pays fragiles ou touchés par un conflit, sans dérogation aux obligations ou à la surveillance. La Banque mondiale peut prendre des mesures supplémentaires afin d'intégrer le travail décent aux activités relatives à la fragilité, aux conflits et à la violence. Le rapport final IDA18 souligne qu'il est «important de s'assurer que les stratégies de création d'emplois s'accompagnent d'efforts visant à relever la qualité des postes de travail». La Banque mondiale peut fournir davantage d'efforts pour faire coïncider l'attention qu'elle accorde au secteur privé avec le soutien à des protections efficaces du travail, en cohérence avec l'appel lancé dans le rapport pour «cibler l'appui sur le secteur privé et sur les travailleurs dans des contextes à haut risque, tels que les pays fragiles et affectés par les migrations». Les mêmes principes de travail décent et d'investissement public s'appliquent aux secteurs qui accueillent des réfugiés et des migrants. Les emplois de qualité devraient être disponibles dans les pays d'accueil, guidés par le principe de non-discrimination et d'égalité de rémunération. Les conditions et les salaires ne devraient pas être inférieurs pour les réfugiés et les migrants, conformément au principe du salaire égal pour un travail égal.

### ***Investir dans une transition juste soutenue par le dialogue social***

17. Les travailleurs doivent avoir une place autour de la table pour élaborer les stratégies nationales sur l'énergie, la diversification économique et la durabilité. Il est tout à fait possible qu'il y ait des blocages au niveau de la main-d'œuvre, des populations locales et même des pays, à mesure que les répercussions du changement climatique se multiplieront et que les pays s'achemineront vers des économies à faible émission de carbone. Le groupement Global Unions encourage la Banque mondiale à faire usage des conseils politiques et du prêt pour soutenir la transition juste résultant du dialogue social, notamment de groupes de travail tripartites. Ce faisant, la Banque mondiale peut favoriser une culture du dialogue social qui permettra aux gouvernements et aux partenaires sociaux d'être mieux placés pour relever d'autres défis, tels que la numérisation. Le FMI peut aider les pays à mobiliser des revenus pour la transition juste en soutenant la taxation du carbone.

18. Financer la transition juste revient à investir dans l'avenir. À l'aide de stratégies coordonnées reposant sur le dialogue avec les parties prenantes, les travailleurs et les communautés peuvent devenir les moteurs d'une nouvelle croissance économique. Cependant, il faut éviter de reproduire les erreurs du passé. Des promesses trop vagues et mal coordonnées dans l'éducation et le recyclage des travailleurs n'ont pas permis d'empêcher, sur le long terme, les effets de l'ajustement structurel et commercial. Ces approches font peser sur des travailleurs déjà confrontés à un avenir incertain le coût de l'apprentissage de nouvelles compétences et de la survie face au chômage. Un grand nombre d'entre eux ont été pris dans la spirale infernale du travail faiblement rémunéré, du sous-emploi ou de l'exclusion de la main-d'œuvre.

19. Le groupement Global Unions exhorte la Banque mondiale à s'engager de façon permanente à investir dans les énergies renouvelables, les infrastructures durables,

l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ce changement. Les investissements qui construisent les fondations d'une économie à faible émission de carbone peuvent être associés aux recommandations politiques sur la transition juste dans toutes ses dimensions. Les syndicats souhaitent collaborer avec la Banque mondiale pour enrichir ces recommandations politiques sur la transition juste et pour discuter du rôle du prêt dans cette transition.

### ***Respect systématique des normes internationales du travail grâce aux sauvegardes***

20. Le groupement Global Unions salue la mise en œuvre du nouveau Cadre environnemental et social de la Banque mondiale, qui prévoit une protection du travail intitulée «Norme environnementale et sociale n°2: main-d'œuvre et conditions de travail» (NES 2). Cette sauvegarde figure désormais dans une Note d'orientation qui reconnaît l'importance des normes fondamentales du travail universellement applicables de l'Organisation internationale du travail. Dans la réalisation de ses projets et de ses programmes, la Banque mondiale doit impérativement coopérer pleinement avec les parties qui ont une connaissance approfondie de la question des conditions de travail, notamment l'OIT et les syndicats. La Banque mondiale devrait privilégier la coopération avec ces parties lorsqu'elle met au point des programmes de formation, des mécanismes de surveillance et des procédures de consultation pour l'application de la NES 2. Les syndicats peuvent apporter de précieuses informations pendant la phase d'élaboration du projet, à laquelle ils devraient participer autant que possible. La Banque mondiale devrait également étudier les possibilités de collaborer avec d'autres banques multilatérales de développement qui ont de nombreuses années d'expérience dans le domaine de la protection du travail.

21. Le dialogue qui s'est instauré entre la SFI et les syndicats depuis 2006 a permis d'améliorer l'application de la norme de performance 2 de la SFI. L'application de la NES 2 peut tirer des enseignements des nombreux cas relatifs aux sauvegardes de la SFI, comme Avianca Airlines, en Colombie. Après plusieurs années d'enquête portant sur le non-respect de la liberté syndicale dans cette compagnie, le conseiller-médiateur pour l'application des directives de la SFI a recommandé à la SFI, en 2016, d'adopter des procédures pour suspendre les paiements versés aux entreprises clientes n'ayant pas mené les actions qu'elles s'étaient engagées à entreprendre pour respecter les normes de protection du travail.

22. Parallèlement, la SFI doit continuer d'améliorer la question de la diligence raisonnable et sa manière de répondre aux problèmes. Un récent rapport du conseiller-médiateur pour l'application des directives a indiqué que la SFI n'appliquait «pas correctement» la norme de performance 2, ce qui avait contribué à priver de liberté syndicale les employés de Sabah Forest Industries, en Malaisie. Sans syndicat, les travailleurs ne sont pas parvenus à faire entendre leur voix au sujet des restrictions budgétaires massives, des salaires non payés, ou encore des dangers liés à la santé et à la sécurité. Par ailleurs, le groupement Global Unions fait part de son inquiétude concernant l'investissement de la SFI dans l'entreprise Minerva Beef, qui a peu progressé pour empêcher le travail forcé et le travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement du Paraguay. En dépit d'une avalanche de critiques au sujet de

l'investissement de la SFI dans Bridge International Academies et de son modèle d'enseignement de piètre qualité reposant sur les frais de scolarité, la SFI continue de soutenir l'entreprise. En 2017-2018, Bridge a cherché à intimider le syndicat kenyan d'enseignants *Kenya National Union of Teachers* en engageant des poursuites pour diffamation et en obtenant une ordonnance pour imposer l'interdiction de s'exprimer dans les médias.



## **Recommandations du groupement Global Unions**

*Mesures destinées à soutenir la prospérité partagée et le travail décent*

23. Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale devraient:

- Évaluer l'impact de tous les conseils politiques, les prêts et les conditionnalités sur le niveau et la qualité de l'emploi et des inégalités économiques et de genre, et mettre au point des séries de mesures politiques alternatives selon les besoins. Soutenir la prospérité partagée et récupérer la part perdue du travail dans les revenus nationaux en promouvant des salaires minimums vitaux, des conventions collectives de travail dotées d'une large couverture et le renforcement des institutions du marché du travail. Cesser de promouvoir la déréglementation du marché du travail et la compression des salaires.
- Contribuer à renforcer les capacités administratives publiques et les investissements publics dans des services de qualité et dans des infrastructures durables.
- Faire usage des conseils politiques et des prêts pour soutenir une transition juste pour les travailleurs/euses et les communautés touchés par le passage à une économie à faible émission de carbone. Promouvoir le dialogue social tripartite, la protection sociale et le travail décent pour y parvenir.

24. La Banque mondiale devrait:

- Collaborer avec des organisations syndicales, l'OIT et d'autres banques multilatérales de développement pour mettre en œuvre sa norme de protection du travail n°2, afin de garantir que les activités financées par la Banque mondiale respectent intégralement les normes internationales du travail. Coopérer pour identifier les risques de violations et pour établir des procédures de surveillance efficaces.
- Veiller à ce que la participation du secteur privé au développement, notamment l'investissement et les partenariats public-privé, soit responsable et ne compromette pas le double objectif de la Banque mondiale ou les sauvegardes, ni les services publics et les objectifs nationaux en matière de développement.
- Prodiguer des conseils relatifs au marché du travail pour faire progresser le travail décent, en cohérence avec les normes internationales du travail et les objectifs de développement durable des Nations Unies. Éviter les recommandations sur la déréglementation qui ont échoué et qui font obstacle à la croissance inclusive et à la prospérité partagée, en mettant fin à son association avec le rapport *Doing Business* et en rejetant les propositions erronées du *Rapport sur le développement dans le monde 2019*.

*Mesures pour une réglementation financière et une fiscalité efficaces en vue de surmonter la crise*

## 25. Le FMI devrait:

- Assister les pays émergents et en développement confrontés à une crise ou à un ralentissement économiques en raison des pressions externes telles que le resserrement de la politique monétaire, en les aidant à réduire leur dépendance vis-à-vis des emprunts étrangers, au lieu d'appliquer les classiques politiques d'austérité.
- Mettre au point des séries de mesures politiques alternatives lorsque les conditions de prêt ou les recommandations politiques compromettent le travail décent ou exacerbent les inégalités. Consulter les syndicats sur ces sujets pour l'élaboration de programmes et de mécanismes de surveillance.
- Soutenir la création d'un cadre multilatéral pour négocier des accords internationaux contraignants de restructuration de la dette pour les pays confrontés à des niveaux de dette souveraine insoutenable.
- Adopter une vision institutionnelle sur la protection sociale à partir des socles de protection sociale et de la protection sociale universelle, et non un ciblage strict. Déterminer comment le FMI va assurer un financement suffisant et prévisible pour les systèmes de protection sociale, au lieu de mettre en péril les dépenses sociales.
- Soutenir l'extension et l'exécution des mesures prises depuis 2008 pour corriger le manque de réglementation du secteur financier, comme les systèmes bancaires parallèles, les groupes financiers trop grands pour faire faillite et la sous-imposition.
- Promouvoir des mesures plus énergiques telles que l'échange automatique d'informations pour contrer l'érosion de la base d'imposition, le recours aux paradis fiscaux et le transfert de bénéfices. Soutenir des réformes des régimes fiscaux pour parvenir à une imposition plus progressive sur une assiette plus large.
- Soutenir l'introduction de taxes sur les transactions financières pour décourager les comportements spéculatifs et générer de nouvelles sources de financement.

10-09-18